

## Au programme

- ✓ Analyse et critique des comptes annuels
- ✓ Assurances
- ✓ Comptabilité
- ✓ Droit comptable et documents commerciaux
- ✓ Comptabilité analytique ; approfondie et des sociétés
- ✓ Contrôle interne et externe
- ✓ Correspondance commerciale
- ✓ Déontologie
- ✓ Droit civil, pénal, social, commercial, des sociétés
- ✓ Droit d'enregistrement et succession
- ✓ Faits et institutions économiques
- ✓ Fiscalité IPP – ISOC - TVA
- ✓ Informatique - logiciels comptables
- ✓ Logiciel d'édition et de communication
- ✓ Mathématiques financières
- ✓ Procédure fiscale



## Un tremplin pour l'emploi - Diplôme

L'apprenant qui satisfait aux épreuves de fin de formation obtient un **Diplôme de formation de Chef d'entreprise**, homologué par la Communauté Française de Belgique. Il se voit également décerner un **Certificat de connaissances de base en gestion**.

colorcopyprint.be

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître  
les dates de la prochaine session!

**foclam@ifapme.be**  
**069/89 11 11**

**Centre IFAPME Wallonie picarde**  
rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai

**Service de Wallonie picarde**  
rue Paul Pastur, 2C 7500 Tournai



L'IFAPME est un réseau de Services  
et de Centres de formation en Wallonie.



Ed. resp. : Corona D.- Centre IFAPME Wallonie picarde  
Rue Paul Pastur, 2B - 7500 Tournai

+ d'infos ?  
069/89 11 11

## Comptable



**Centre IFAPME Wallonie picarde ASBL**  
**Rue Paul Pastur, 2B,**  
7500 Tournai

069/89 11 11 - [www.tournai.ifapme.be](http://www.tournai.ifapme.be)



## Formation Chef d'entreprise

Une formation pour adultes (dès 18 ans) qui ont soit d'indépendance ! C'est la formule idéale si vous souhaitez apprendre un métier pour l'exercer en tant que salarié, devenir indépendant ou créer/reprendre une entreprise...

La formation donnée en horaire décalé se veut essentiellement pratique. Elle est dispensée par des professionnels du secteur qui partagent leur expérience de terrain et qui privilégient les études de cas et travaux pratiques.

**A partir  
de  
18 ans**

## Stage IFAPME

Le réseau IFAPME offre la possibilité de se **former en alternance**. Ainsi, les apprenants peuvent conclure, via un référent IFAPME, une convention de stage dans une entreprise en activité et acquérir la maîtrise du métier ! Par semaine, la durée du stage est de 38 heures maximum, incluant les heures de cours. Le stagiaire bénéficie d'une allocation mensuelle et d'un statut spécifique.

Pour plus d'informations : surfez sur [www.ifapme.be](http://www.ifapme.be) et contactez un référent IFAPME au Service de Wallonie picarde.

## Les Référents IFAPME

Service IFAPME de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2C, 7500 Tournai

Tél : 069/ 45 22 40 Mail : [service.tournai@ifapme.be](mailto:service.tournai@ifapme.be)

**Se former en alternance, c'est apprendre son métier avec des pros à la fois en entreprise et dans un centre IFAPME.**

## Description du métier :

Le comptable maîtrise la comptabilité générale et pratique la comptabilité des sociétés et la comptabilité analytique ; il pratique un ou plusieurs logiciels comptables, un traitement de texte et un tableur.

Il peut assurer la tenue des comptes depuis la saisie des pièces comptables jusqu'aux comptes annuels, en conformité avec la législation comptable et fiscale en vigueur ; il est capable d'analyser les comptes annuels d'une PME, d'attirer l'attention et de conseiller le responsable de l'entreprise.

Possède des notions en législation sociale.

## Durée de la formation : 3 ans

## Aptitudes :

Le métier de comptable s'exerce dans un bureau, avec un ordinateur. La maîtrise de l'outil informatique est donc nécessaire. Le comptable doit se montrer responsable et assidu. Il doit être à l'aise avec les chiffres et être capable d'entretenir une bonne relation avec ses clients.

## Conditions d'admission spécifiques :

Etre titulaire du **CESS** (Certificat d'enseignement secondaire supérieur)

**NB : Si vous ne répondez pas à cette condition, possibilité de passer un examen d'entrée (pour accès aux formations nécessitant un CESS).**



## Droit d'inscription :

Les droits d'inscription sont fixés annuellement. Le montant est annoncé dans le 'carnet bleu' du Centre.

L'intégralité du droit d'inscription doit être réglée au comptant (soit au plus tard la 2ème semaine de cours).

## Démarches pour valider l'inscription :

- Remettre la copie de votre carte d'identité valide;
- Remettre la copie du titre ou diplôme requis selon les conditions d'admission ;
- Compléter la fiche d'inscription IFAPME (disponible à l'accueil) ;
- Régler le droit d'inscription.

Plus d'infos :

Par tél : 069/89 11 11

Par mail : [foclam@ifapme.be](mailto:foclam@ifapme.be)

Sur le web : [www.tournai.ifapme.be](http://www.tournai.ifapme.be)

